

## **Appel à projets FASEP 2023 : « Agriculture et alimentation durables »**

### **NOTE DE CADRAGE**

#### **Contexte global :**

Cet appel à projets vise à valoriser des solutions innovantes en matière d'agriculture et d'alimentation durables, face à l'impératif de réduction des émissions de gaz à effet de serre et de diminution de la dépendance énergétique.

Destiné à tous types d'entreprises et prioritairement les PME, le FASEP devra permettre de financer un démonstrateur de technologie innovante dans un pays en développement. Il s'agit d'offrir un effet « vitrine » à une technologie ou un secteur particulier de l'économie française, et donc de préparer des retombées avals plus larges pour l'export français. Dispositif de soutien à l'internationalisation des entreprises françaises, le FASEP permet ainsi à l'entreprise porteuse de l'étude de démontrer l'efficacité de ses méthodes et d'acquiescer une référence dans le pays partenaire.

Pour cet appel à projet FASEP, les concepts d'agriculture et d'alimentation durables pourront être abordés sous trois angles : (i) économique, afin de concourir à la performance et à la viabilité des exploitations, (ii) environnemental, dans une perspective de préservation de la diversité des espèces et des ressources naturelles et énergétiques et (iii) social, avec des solutions prenant en compte l'objectif d'équité.

L'appel à projet vise à financer des projets à hauteur de 500 k € maximum.

#### **Périmètre de l'appel à projet :**

- Agriculture : structuration des filières agricoles et agroalimentaires ; prévention et adaptation au changement climatique ; amélioration de la performance économique et environnementale des exploitations, etc.
- Alimentation : réduction des déchets et optimisation de l'empreinte environnementale ; éducation à l'alimentation ; soutien à l'ancrage territorial de l'alimentation.

#### **Exemples de projets concernés :**

- Filières : solutions de développement de l'agriculture biologique ; consolidation des filières, etc.
- Climat : solutions innovantes pour la détection des événements climatiques extrêmes, optimisation de la ressource en eau ou de la gestion des déchets, etc.
- Alimentation : lutte contre le gaspillage alimentaire ; prévention en matière de santé et de nutrition etc.
- Numérique : technologies portées par des startups de l'agritech en matière de conduite des exploitations, de gains de performance, etc.

#### **Entreprises éligibles :**

Toutes les entreprises françaises sont éligibles. Les startups et PME proposant des solutions innovantes sont toutefois particulièrement concernées. Les projets peuvent associer plusieurs entreprises. Au-delà du bénéficiaire public local, les projets viseront autant que possible à associer des partenaires locaux, ONG ou PME par exemple.

#### **Pays éligibles :**

# FASEP 2023



Critères de sélection :

Effet levier	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Possibilité de répliation du projet</li> <li>• Projet abordable et adapté au contexte local</li> <li>• Soutenabilité du modèle économique et financier</li> </ul>
Appropriation locale	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Intérêt du bénéficiaire local : portage institutionnel clair</li> <li>• Capacité à s'approprier le démonstrateur</li> <li>• Participation de partenaires locaux (publics ou privés)</li> </ul>
Innovation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Innovation technologique et sociale</li> <li>• Maturité de la technologie</li> <li>• Le FASEP ne peut pas financer de R&amp;D</li> </ul>
Durabilité de la solution	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Soutenabilité du modèle économique</li> <li>• Financement des coûts de maintenance / exploitation</li> <li>• Faible coût d'exploitation</li> </ul>
Soutien à l'export	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 85 % de part française</li> <li>• Club de suivi étoffé</li> <li>• Retombées pour les entreprises françaises</li> </ul>
Impact environnemental et social	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Recherche de neutralité carbone du dispositif</li> <li>• Prise en compte de l'économie informelle</li> <li>• Impact positif pour l'environnement et la biodiversité</li> <li>• Objectif de réduction de la pauvreté</li> </ul>

### Calendrier :

Septembre – fin octobre 2023 : appel à candidatures

Novembre 2023 : Pré-sélection par le bureau FININTER2, les SE et les membres du comité

Fin – novembre 2023 : journée(s) de pitches à Bercy

Décembre 2023 : annonce des résultats et engagement budgétaire